

le point sur...

n° 31 - février 2005

Les demandeurs d'emploi handicapés en Franche-Comté

au 30 juin 2004

En Franche-Comté, comme au niveau national, le 1^{er} semestre 2004 est marqué par un redémarrage de l'activité économique. L'emploi salarié privé (champ Unédic) a progressé de 0,1 % (+ 0,2 % au plan national) sur la période. L'industrie enregistre toujours des pertes (- 0,9 %) mais celles-ci sont compensées par les hausses de l'emploi tertiaire et de la construction (respectivement + 0,7 % et + 1,0 %). Dans cette conjoncture, le marché du travail en Franche-Comté semble profiter de cette reprise de l'activité. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe et immédiatement disponibles (catégories 1+2+3) diminue de 8,6 % sur les 6 premiers mois de 2004 et le nombre de personnes handicapées recherchant un emploi de 0,2 %.

Cependant, le taux de chômage s'affiche encore à 8,8 % au 30 juin 2004 et même s'il reste inférieur au taux national (9,9 %), il place la Franche-Comté au 8^{ème} rang des régions françaises (contre le 5^{ème} rang en décembre 2003 et le 2^{ème} en juin 2002). Ce sont dans les départements les plus ruraux de la région, le Jura et la Haute-Saône que les taux de chômage sont les plus bas (respectivement 7,3 % et 8,4 %).

Sur une période d'un an, la demande d'emploi s'est moins bien comportée en Franche-Comté qu'au plan national : entre juin 2003 et juin 2004, le nombre global de demandeurs d'emploi a augmenté de 6,9 % en Franche-Comté (contre + 1,2 % au niveau national). La progression a été particulièrement forte dans le Territoire de Belfort (+ 11,8 %) alors qu'elle est d'une moindre ampleur dans le Jura (+ 3,4 %). La demande d'emploi des personnes handicapées suit cette tendance et augmente de + 7,3 % sur la période (contre + 5,1 % au niveau national). Les départements du Jura et de la Haute-Saône enregistrent des hausses particulièrement sensibles (respectivement + 14,7 % et + 14,1 %). Seul le département du Doubs enregistre un nombre de demandeurs d'emploi handicapés quasi identique (- 0,1 %).



Au 30 juin 2004, la Franche-Comté comptabilise 5 516 demandeurs d'emploi handicapés, toutes catégories confondues. Le poids de cette population dans l'ensemble de la demande est supérieur à celui observé au niveau national (8,3 % contre 7,2 %).

Les demandeurs d'emploi en fin de mois selon leur catégorie d'inscription au 30 juin 2004

	Handicapés		Tous publics		Part des handicapés
	Nb	Part	Nb	Part	
Catégorie 1	2 688	48,7 %	37 269	56,3 %	7,2 %
Catégorie 2	1 425	25,8 %	7 371	11,1 %	19,3 %
Catégorie 3	428	7,8 %	4 377	6,6 %	9,8 %
Catégorie 4	227	4,1 %	2 763	4,2 %	8,2 %
Catégorie 5	252	4,6 %	1 626	2,5 %	15,5 %
Catégorie 6	307	5,6 %	8 984	13,6 %	3,4 %
Catégorie 7	130	2,3 %	1 657	2,5 %	7,8 %
Catégorie 8	59	1,1 %	2 111	3,2 %	2,8 %
Total	5 516	100,0 %	66 158	100,0 %	8,3 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - Toutes catégories

Les demandeurs d'emploi handicapés sont plus fortement positionnés sur des emplois à temps partiels ou saisonniers : 33,6 % sont inscrits en catégories 2 et 3 contre 17,7 % pour l'ensemble des publics. Ainsi, ils représentent 29,1 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits dans ces deux catégories. Leur nombre est en augmentation de 3,5 % par rapport à juin 2003 alors qu'il ne progresse que de 0,3 % pour les personnes valides.

Les personnes handicapées sont également plus présentes dans la catégorie 5 d'inscription au chômage c'est à dire parmi les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi. C'est dans cette catégorie que l'on retrouve les personnes en contrats aidés (CES, CIE, CEC) et particulièrement les personnes handicapées puisqu'elles représentent plus de 20 % des entrées dans ce type de contrat.

Les demandeurs d'emploi handicapés immédiatement disponibles (catégories 1+2+3)

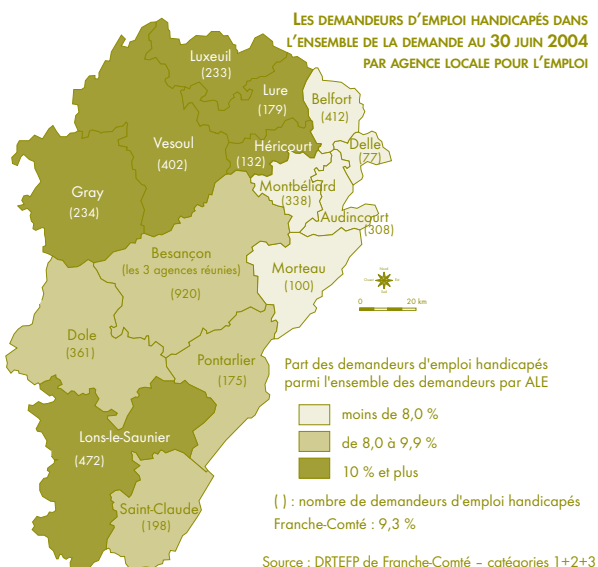
Au 30 juin 2004, 82,3 % des personnes handicapées inscrites à l'Anpe sont immédiatement disponibles et recherchent un emploi à temps complet, partiel ou saisonnier. Entre 2003 et 2004, leur nombre a progressé de 7,3 %.

Ainsi, elles sont 4 541 inscrites à l'Anpe de Franche-Comté et représentent 9,3 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi immédiatement disponibles (catégories 1+2+3).

Les demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe au 30 juin 2004

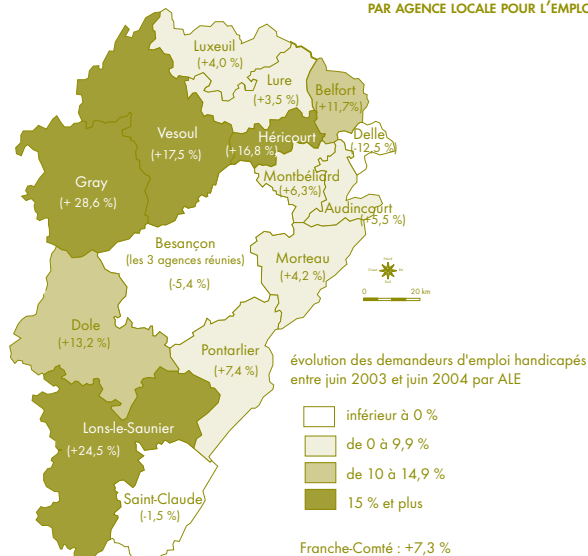
	Handicapés		Tous publics		Part des handicapés
	Nb	Part	Nb	Part	
Doubs	1 841	40,5 %	23 251	47,4 %	7,9 %
Jura	1 031	22,7 %	9 563	19,5 %	10,8 %
Haute-Saône	1 180	26,0 %	9 225	18,8 %	12,8 %
Territoire de Belfort	489	10,8 %	6 978	14,2 %	7,0 %
Franche-Comté	4 541	100,0 %	49 017	100,0 %	9,3 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - Catégories 1+2+3



C'est en Haute-Saône, et dans une moindre mesure dans le Jura, que la part des demandeurs d'emploi handicapés dans la demande totale est la plus élevée (respectivement 12,8 % et 10,8 % contre 9,3 % en moyenne régionale). À l'exception des agences de Dole et Saint-Claude, l'ensemble des agences locales pour l'emploi de ces départements affichent des taux de personnes handicapées à la recherche d'un emploi supérieurs à 10 % allant jusqu'à 12,9 % pour la zone de Lure-Luxeuil. Ces agences sont situées en milieu rural où la mobilité professionnelle est faible. Ce sont également des zones où l'industrie, secteur au risque professionnel important, est très présente et logiquement ce sont les départements les moins tertiariés de la région. Le travail de sensibilisation auprès des personnes pour faire reconnaître leur handicap est sans doute important dans ces zones.

**ÉVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI HANDICAPÉE ENTRE JUIN 2003 ET JUIN 2004
PAR AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**



Source : DRTEFP de Franche-Comté – catégories 1+2+3

Entre juin 2003 et juin 2004, l'évolution de la demande d'emploi est très contrastée d'un territoire à l'autre et d'un public à l'autre. Ainsi, le département du Doubs est le seul à enregistrer une légère diminution de son nombre de demandeurs d'emploi handicapés (- 0,1 % contre + 7,3 % en moyenne) alors que son nombre de demandeurs tous publics suit la moyenne (+ 7,0 % contre + 6,9 %). À l'inverse, le département du Jura enregistre la plus forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de la région (+ 14,7 %) mais également la plus faible augmentation du nombre de demandeurs tous publics (+ 3,4 %). Au niveau des agences locales pour l'emploi, les disparités sont encore plus fortes : le nombre de demandeurs d'emploi handicapés diminue dans les agences de Delle, Besançon et Saint-Claude. Toutes les autres agences enregistrent des augmentations pouvant aller jusqu'à + 28,6 % dans celle de Gray.

Évolution comparée de la demande d'emploi entre juin 2003 et juin 2004

Département	Handicapés	Tous publics
Doubs	- 0,1 %	+ 7,0 %
Jura	+ 14,7 %	+ 3,4 %
Haute-Saône	+ 14,1 %	+ 6,8 %
Territoire de Belfort	+ 7,0 %	+ 11,8 %
Franche-Comté	+ 7,3 %	+ 6,9 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté – Catégories 1+2+3

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés : un profil toujours très marqué

Le profil des demandeurs d'emploi handicapés inscrits au 30 juin 2004 apparaît toujours marqué : c'est une population majoritairement masculine, plus âgée, de plus faible niveau de formation, recherchant des postes moins qualifiés et d'une plus grande ancienneté au chômage que le reste des demandeurs d'emploi.

Toutefois, leur situation en un an a quelque peu évolué :

La part des femmes handicapées inscrites a augmenté de 1,6 points sur la période (cette part diminue de 0,8 point lorsque l'on s'intéresse à l'ensemble des demandeurs d'emploi). Seul le Territoire de Belfort, qui est déjà le département où la part des hommes demandeurs d'emploi est la plus importante, enregistre encore une diminution du nombre de femmes inscrites (- 2,3 points).

Les demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans sont moins nombreux à être inscrits à l'Anpe en juin 2004 qu'en juin 2003 (- 0,5 point). Cette caractéristique est propre aux jeunes handicapés puisque la part des jeunes demandeurs d'emploi valides augmente de 0,9 point sur la même période. Tous les départements francs-comtois suivent cette double tendance. Quant aux demandeurs d'emploi handicapés âgés de 50 ans et plus, pour la première fois depuis 2001, leur part diminue (- 1 point pour les personnes handicapées entre juin 2003 et juin 2004 et - 0,6 point pour l'ensemble des publics) et ce dans tous les départements francs-comtois à l'exception du Jura.

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi handicapés s'est légèrement amélioré : le nombre de demandeurs ayant un niveau inférieur au Cap/Bep a diminué dans tous les départements (- 2,2 points en moyenne) alors que le nombre de demandeurs ayant au moins le niveau baccalauréat a progressé (+ 0,5 point sur l'ensemble de la région). Cette tendance se vérifie également pour l'ensemble des publics (- 1,3 points pour les demandeurs ayant un niveau inférieur ou égal au Cap/Bep et + 1,6 points pour ceux ayant un niveau de formation supérieur ou égal au baccalauréat).

Par ailleurs, la qualification des postes recherchés a également évolué : les demandeurs d'emploi handicapés se positionnent plus fréquemment sur des postes d'employés (+ 2,6 points entre juin 2003 et juin 2004) et un peu moins souvent sur des postes d'ouvriers (- 2,5 points sur la même période). Seul le Territoire de Belfort, le

département le plus tertiairisé de la région, évolue inversement et voit ses demandeurs d'emploi handicapés rechercher plus souvent que l'année passée un poste d'ouvrier. Cette tendance est également relevée pour l'ensemble des publics dans une moindre mesure (- 0,5 point pour les postes d'ouvriers et + 0,7 point pour ceux d'employés).

Depuis 2001, le chômage de longue durée (1 an et plus) continue sa progression à un rythme toujours plus fort pour les personnes handicapées que pour l'ensemble des publics (+ 1,9 points entre juin 2003 et juin 2004 pour les chômeurs handicapés contre + 1,1 points pour l'ensemble des publics). Le nombre de chômeurs de longue durée a augmenté le plus fortement dans le Jura (+ 3 points en un an). Cependant ce département reste encore celui où la part des personnes handicapées inscrites depuis 1 an et plus est la plus faible de la région (42,5 % contre 45,7 % en moyenne). Seul le Territoire de Belfort enregistre une diminution de son nombre de chômeurs de longue durée entre juin 2003 et juin 2004 (- 1,4 points).

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés au 30 juin 2004

	Doubs		Jura		Haute-Saône		T de Belfort		Franche-Comté	
	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part	Nb	Part
Total	1 841	40,5 %	1 031	22,7 %	1 180	26,0 %	489	10,8 %	4 541	100,0 %
Homme	1 023	55,6 %	543	52,7 %	667	56,5 %	302	61,8 %	2 535	55,8 %
Femme	818	44,4 %	488	47,3 %	513	43,5 %	187	38,2 %	2 006	44,2 %
Type de reconnaissance										
Cotorep	1 714	93,1 %	928	90,0 %	1 099	93,1 %	437	89,4 %	4 178	92,0 %
dont de catégorie A	423	23,0 %	190	18,4 %	320	27,1 %	98	20,0 %	1 031	22,7 %
dont de catégorie B	1 070	58,1 %	622	60,3 %	606	51,4 %	291	59,5 %	2 589	57,0 %
dont de catégorie C	221	12,0 %	116	11,3 %	173	14,7 %	48	9,8 %	558	12,3 %
Autres	127	6,9 %	103	10,0 %	81	6,9 %	52	10,6 %	363	8,0 %
Âge										
Moins de 26 ans	91	4,9 %	49	4,8 %	55	4,7 %	23	4,7 %	218	4,8 %
De 26 à 49 ans	1 144	62,1 %	611	59,3 %	718	60,8 %	280	57,3 %	2 753	60,6 %
50 ans et plus	606	32,9 %	371	36,0 %	407	34,5 %	186	38,0 %	1 570	34,6 %
Niveau de formation atteint										
Sup au baccalauréat	106	5,8 %	45	4,4 %	39	3,3 %	19	3,9 %	209	4,6 %
Niveau baccalauréat	162	8,8 %	90	8,7 %	86	7,3 %	41	8,4 %	379	8,3 %
Niveau Cap/Bep	763	41,4 %	491	47,6 %	498	42,2 %	211	43,1 %	1 963	43,2 %
Inférieur au Cap/Bep	807	43,8 %	403	39,1 %	555	47,0 %	218	44,6 %	1 983	43,7 %
Niveau de qualification du poste recherché										
Ouvriers	784	42,6 %	439	42,6 %	530	44,9 %	182	37,2 %	1 935	42,6 %
Employés	965	52,4 %	536	52,0 %	586	49,7 %	278	56,9 %	2 365	52,1 %
Agts maîtrise, cadres	90	4,9 %	55	5,3 %	62	5,3 %	29	5,9 %	236	5,2 %
Ancienneté d'inscription										
Inférieure à 1 an	982	53,3 %	593	57,5 %	626	53,1 %	267	54,6 %	2 468	54,3 %
1 an et plus	859	46,7 %	438	42,5 %	554	46,9 %	222	45,4 %	2 073	45,7 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - juin 2004 - catégories 1+2+3

Les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi handicapés évoluent peu. Leur demande reste concentrée sur un plus petit nombre de métiers que pour l'ensemble des publics (237 contre 434). Seulement 22 métiers regroupent 65 % des demandes.

Les métiers arrivant en tête des demandes sont toujours agent de montage (5,6 % des demandes), agent de service des collectivités (5,3 %) ou encore agent d'administration des entreprises (4,4 %).

Certains métiers sont particulièrement recherchés par les personnes handicapées tels que "agent de gardiennage et entretien", "jardinier espace vert"... pour ces métiers, respectivement 53 % et 28 % des demandes émanent de demandeurs d'emploi handicapés.

Les demandeurs d'emploi handicapés francs-comtois selon les métiers Rome recherchés

	Handicapés		% handicapés dans l'ensemble
	Nombre	Part	
Agent montage assemblage construction mécanique	256	5,6 %	7,6 %
Agent de service de collectivités	242	5,3 %	14,6 %
Agent administratif entreprise	198	4,4 %	19,5 %
Nettoyeur locaux et surfaces	191	4,2 %	13,0 %
Agent main de finition contrôle conditionnement	190	4,2 %	13,8 %
Jardinier espaces verts	187	4,1 %	27,7 %
Agent usinage des métaux	162	3,6 %	11,8 %
Intervenant à domicile	147	3,2 %	9,1 %
Agent du stockage et réparation de marchandises	135	3,0 %	12,6 %
Employé ménage à domicile	126	2,8 %	15,6 %
Agent accueil	121	2,7 %	20,3 %
Conducteur livreur	120	2,6 %	16,3 %
Agent de gardiennage et entretien	114	2,5 %	53,3 %
Agent de sécurité et surveillance	111	2,4 %	24,5 %
Secrétaire bureautique polyvalent	106	2,3 %	6,4 %
Intervenant auprès enfants	99	2,2 %	5,7 %
Agent de manipulation et déplacement des charges	97	2,1 %	11,1 %
Polymaintenicien	86	1,9 %	24,2 %
Secrétaire bureautique spécialisé	66	1,5 %	5,3 %
Vendeur équipement de personne	66	1,5 %	4,8 %
Autres	1 721	37,9 %	7,1 %
Total	4 541	100,0 %	9,3 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - catégories 1+2+3

Les mouvements d'entrées et de sorties en cours d'année

Entre le premier juillet 2003 et le 30 juin 2004, 4 956 personnes handicapées se sont inscrites à l'Anpe de Franche-Comté (5,1 % de l'ensemble des entrées enregistrées) et 5 496 en sont sorties (5,9 % de l'ensemble des sorties). L'ensemble des départements francs-comtois enregistre un solde favorable où le nombre d'entrées est inférieur au nombre de sorties. À l'inverse, les mouvements enregistrés pour l'ensemble des demandeurs d'emploi indiquent un nombre plus important d'entrées que de sorties dans tous les départements de la région.

En une année, le nombre d'entrées a globalement diminué de 4,1 % pour l'ensemble des demandeurs et de 6,6 % pour les personnes handicapées ; au contraire le nombre de sorties a augmenté de respectivement + 3,9 % et + 9,4 %.

Toutefois, l'analyse de ces données est délicate : d'une part, les chiffres indiquent des flux de demandes c'est à dire qu'un même demandeur d'emploi peut entrer sur le marché du travail et en sortir plusieurs fois, chaque mouvement est enregistré. D'autre part, certains motifs retenus peuvent cacher des fausses entrées et/ou sorties ("autres cas", "absences au contrôle" pour des réactivations ou des fins de stage...). Toutes les données sont issues des déclarations faites par les demandeurs d'emploi qui ne signalent pas forcément tous les changements de situation.

"Autres cas" et "fin de contrat et de mission" sont les premiers motifs d'entrées retenus quel que soit le public concerné avec toutefois une part plus importante pour les personnes handicapées (50,1 % contre 31,0 %). Les personnes handicapées sont également plus que les autres touchées par les licenciements autres qu'économiques (12,4 % contre 10,9 %). Tous les départements francs-comtois suivent cette tendance.

Il n'est pas possible de connaître plus finement les raisons de ces "autres cas" et "autres licenciements" mais c'est sans doute dans ces catégories que se cachent les situations particulières liées à l'aggravation du handicap ou de l'état de santé et les licenciements pour inaptitude. Sont également comptabilisées dans "autres cas" les fins de stage mais dans une proportion inconnue.

Par rapport à la période précédente (juin 2002 à juin 2003), le motif "autres cas" continue sa progression (+ 16,0 % pour les personnes handicapées et + 2,6 % pour l'ensemble des publics) alors que le motif "autres licenciements" diminue pour les personnes handicapées et augmente pour l'ensemble des publics (- 14,4 % pour les personnes handicapées contre + 3,2 %). Le Jura est le seul département qui enregistre une hausse du nombre d'autres licenciements (+ 13,3 %). Il enregistre également la plus forte évolution des autres cas (+ 34,1 %). Le Doubs a, quant à lui, vu ses entrées pour licenciements autres qu'économiques diminuer de 31,9 %.

Dans la région, l'accroissement des entrées des personnes handicapées est due à l'augmentation des entrées pour fin de conversion, pour reprise d'activité, pour autres cas et pour une première entrée.

Les entrées en cumul entre juin 2003 et juin 2004

	Handicapés		Tous publics		Part des handicapés
	Nb	Part	Nb	Part	
Autres cas	2 485	50,1 %	30 408	31,0 %	8,2 %
Fin de contrat, fin de mission	1 360	27,4 %	39 237	40,0 %	3,5 %
Autre licenciement	617	12,4 %	10 683	10,9 %	5,8 %
Démission	135	2,7 %	5 047	5,1 %	2,7 %
Reprise d'activité	121	2,4 %	1 784	1,8 %	6,8 %
Licenciement économique	108	2,2 %	3 195	3,3 %	3,4 %
Fin de conversion	77	1,6 %	2 631	2,7 %	2,9 %
Première entrée	53	1,1 %	5 078	5,2 %	1,0 %
Total	4 956	100,0 %	98 063	100,0 %	5,1 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - Catégories 1+2+3

Le premier motif de sortie de l'Anpe est l'absence au contrôle : il concerne 33,2 % des personnes handicapées et 39,9 % de l'ensemble des demandeurs sortis. Tous les départements de la région suivent la tendance régionale. C'est un motif difficile à analyser car il peut inclure d'autres motifs non signalés comme des reprises d'emploi, des entrées en stage ou des arrêts de recherche temporaires ou définitifs.

Toutefois, ce motif augmente en moyenne de 19,1 % en 1 an allant jusqu'à + 47,7 % dans le Territoire de Belfort ou + 30,3 % dans le Jura ; il augmente de 12,1 % pour l'ensemble des publics.

Les motifs suivants invoqués lors d'une sortie de l'Anpe sont les reprises d'emploi et les entrées en stage. Le Jura se démarque par un nombre d'entrées en stage relativement faible (10,0 % du total des sorties enregistrées dans ce département) ; il est par ailleurs le seul département pour lequel le nombre de sorties pour entrée en stage est inférieur au nombre de sorties pour maladie.

Le nombre d'entrées en stage est en augmentation dans tous les départements de la région (+ 22,2 % en moyenne) alors que les reprises d'emploi évoluent différemment d'un département à l'autre : le Doubs et le Jura enregistrent une hausse du nombre de reprise d'emploi en 1 an (respectivement + 9,9 % et + 9,3 %) alors que la Haute-Saône et le Territoire de Belfort voient ce nombre diminuer respectivement de - 1,2 % et - 10,9 %.

Les motifs de "dispense de recherche", "maladie" et "arrêt de recherche" sont ceux pour lesquels la part des personnes handicapées sur l'ensemble des sorties enregistrées est la plus forte.

Les sorties en cumul entre juin 2003 et juin 2004

	Handicapés		Tous publics		Part des handicapés
	Nb	Part	Nb	Part	
Absence au contrôle	1 827	33,2 %	37 048	39,9 %	4,9 %
Reprise d'emploi	992	18,0 %	21 589	23,3 %	4,6 %
Entrée en stage	815	14,8 %	9 774	10,5 %	8,3 %
Maladie	504	9,2 %	4 414	4,8 %	11,4 %
Dispense de recherche	446	8,1 %	3 179	3,4 %	14,0 %
Autres cas	404	7,4 %	5 943	6,4 %	6,8 %
Radiation administrative	324	5,9 %	7 264	7,8 %	4,5 %
Arrêt de recherche	119	2,2 %	1 418	1,5 %	8,4 %
Changement ALE	62	1,1 %	2 080	2,2 %	3,0 %
Retraite	3	0,1 %	77	0,1 %	3,9 %
Service militaire	0	0,0 %	14	0,0 %	0,0 %
Total	5 496	100,0 %	92 800	100,0 %	5,9 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - Catégories 1+2+3

L'écoulement de la demande d'emploi

Cet indicateur exprime la plus ou moins grande rapidité de sortie du chômage sur un an des demandeurs d'emploi. Un fort taux traduit une certaine fluidité du marché du travail local, c'est à dire qu'une part importante des demandeurs d'emploi présents en juin 2003 ou inscrits entre juin 2003 et juin 2004 sont sortis au cours de cette même période.

Il est toutefois important de signaler qu'il s'agit d'un taux d'écoulement de la demande qui mesure les mouvements d'entrées et de sorties sur une année, un même demandeur d'emploi pouvant entrer et sortir plusieurs fois sur la période.

Le taux d'écoulement de la demande entre juin 2003 et juin 2004

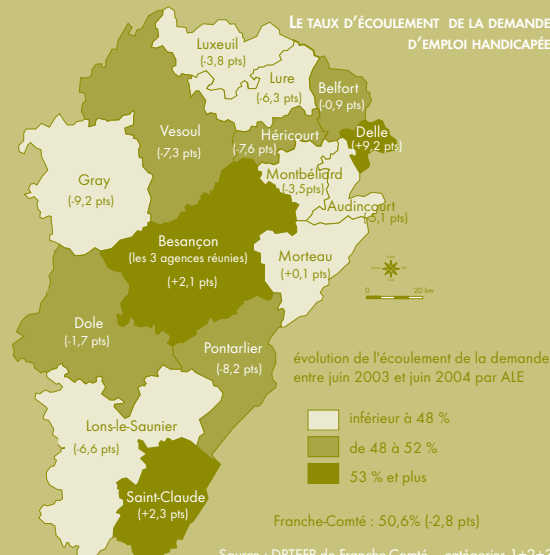
	Évolution en point en 1 an			
	Handicapés	Tous publics	Handicapés	Tous publics
Doubs	51,4 %	65,5 %	- 1,0	- 2,8
Jura	51,2 %	67,0 %	- 3,1	- 1,3
Haute-Saône	48,5 %	66,0 %	- 6,8	- 2,5
Territoire de Belfort	51,0 %	65,8 %	+ 0,9	- 2,2
Franche-Comté	50,6 %	65,9 %	- 2,8	- 2,3

Source : DRTEFP de Franche-Comté - catégories 1+2+3

Entre juin 2003 et juin 2004, plus d'un demandeur d'emploi handicapé sur deux est sorti du chômage en Franche-Comté, quelles que soient les raisons de cette sortie (50,6 %). Ce taux est largement inférieur à celui enregistré pour l'ensemble des publics (65,9 %). Il varie de 48,5 % en Haute-Saône à 51,4 % dans le Doubs. Les agences locales pour l'emploi de Delle, Besançon, ou Saint-Claude offrent des possibilités de sortie du chômage plus rapides que les agences d'Audincourt, Luxeuil ou Lure où moins d'un demandeur d'emploi handicapé sur deux est sorti du chômage entre juin 2003 et juin 2004. La comparaison des taux d'écoulement selon les publics montre des situations sensiblement différentes d'un département à l'autre, voire opposées : le Doubs apparaît comme le département ayant à la fois le taux d'écoulement de la demande des personnes handicapées le plus élevé et celui de l'ensemble de la demande le plus faible ; au contraire, la Haute-Saône enregistre le taux d'écoulement le plus faible pour les personnes handicapées et le plus fort pour l'ensemble de la demande.

Par rapport au douze mois précédents (juin 2002 à juin 2003), le taux d'écoulement de la demande d'emploi handicapée a affiché une baisse, synonyme d'une relative rigidification du marché du travail (- 2,8 points pour la demande d'emploi handicapée et - 2,3 points pour l'ensemble de la demande). Le Territoire de Belfort est le seul département pour lequel le taux d'écoulement de la demande des personnes handicapées connaît une évolution légèrement positive (+ 0,9 point). Le recul a été particulièrement important dans les agences de Gray, Pontarlier ou Lons le Saunier. Au contraire les agences de Delle en particulier et de Besançon se caractérisent par un marché du travail plus fluide.

On remarque également que le taux d'écoulement est élevé dans les départements où le chômage de longue durée est faible. C'est le cas notamment du Jura qui affiche un taux d'écoulement supérieur à la moyenne régionale (51,2 % contre 50,6 %) et enregistre par ailleurs un taux de chômage de longue durée (dont la durée d'inscription est égale à 1 an et plus) le plus faible de la région (42,5 % contre 45,7 % en moyenne). À l'opposé, la Haute-Saône a un faible taux d'écoulement de la demande (48,5 %) mais un fort taux de chômeurs de longue durée (46,9 %).



Source : DRTEFP de Franche-Comté - catégories 1+2+3

Le taux d'écoulement entre juin 2003 et juin 2004 et la part des chômeurs longue durée au 30 juin 2004

	Taux d'écoulement		Part des CLD	
	Handicapés	Tous publics	Handicapés	Tous publics
Doubs	51,4 %	65,5 %	46,7 %	30,6 %
Jura	51,2 %	67,0 %	42,5 %	32,6 %
Haute-Saône	48,5 %	66,0 %	46,9 %	32,0 %
Territoire de Belfort	51,0 %	65,8 %	45,4 %	30,4 %
Franche-Comté	50,6 %	65,9 %	45,7 %	31,2 %

Source : DRTEFP de Franche-Comté - Catégories 1+2+3

D'après la publication "les difficultés de recrutement" (les cahiers de l'observatoire de l'Anpe mars 2001) l'écoulement de la demande se calcule de la façon suivante : "Écoulement de la demande (en %) : complément à 100 % du ratio entre la demande d'emploi à la fin du mois de mars 2000 et la somme de la demande d'emploi à la fin du mois de mars 1999 plus les demandes d'emploi enregistrées entre avril 1999 et mars 2000 "

Conclusion

L'intégration des personnes handicapées est un "chantier prioritaire" proclamé "grande cause nationale" par le Président de la République. L'intégration professionnelle est un vecteur particulièrement important de cette intégration sociale. Mais trouver un emploi s'avère toujours plus difficile pour une personne en situation de handicap.

Entre juin 2003 et juin 2004, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a progressé à un rythme plus soutenu que pour les valides, ce qui se traduit par une diminution du taux d'écoulement de leur demande d'emploi : on sort plus difficilement et plus lentement du chômage lorsqu'on souffre d'un handicap.

Cumulant des caractéristiques socioprofessionnelles toujours très marquées à leur situation de handicap, les personnes handicapées ont une durée de recherche d'emploi significativement plus longue. Plus de deux demandeurs d'emploi handicapés sur cinq sont inscrits au chômage depuis au moins une année.

Aujourd'hui, dans le cadre de la nouvelle loi pour l'égalité des droits et des chances, le gouvernement entend rendre plus incitative l'embauche des personnes handicapées tant dans le secteur privé que public, notamment en privilégiant les compétences plutôt qu'en cherchant à compenser le handicap des travailleurs.

L'ensemble de l'étude est téléchargeable sur le site de l'Oref à l'adresse suivante : <http://www.cedre-fc.org/oref2>



Oref • Espace Lafayette • 8 rue Alfred de Vigny • 25000 Besançon
tél 03 81 25 52 27 • fax 03 81 25 52 20 • <http://www.cedre-fc.org>